

# Vous voulez en savoir plus sur la vaccination des enfants contre la COVID 19?

Les vaccins contre la COVID 19 sont efficaces et protègent bien des membres de notre communauté, y compris ceux qui fréquentent les écoles et les garderies. La protection des enfants et de leur entourage constitue une priorité.

## Nos superhéros de la vaccination nous aident à accomplir cette mission!



Toute personne âgée de 5 ans ou plus peut se faire vacciner. Il est sécuritaire de recevoir un vaccin contre la COVID 19 et nous recommandons à toute personne qui y est admissible de se faire vacciner, même si elle a eu la COVID 19!



### POURQUOI DEVRAIS JE FAIRE VACCINER MON ENFANT?

- Les vaccins contre la COVID 19 protègent les enfants des maladies graves causées par la COVID 19. Les vaccins font également en sorte que les enfants puissent continuer d'aller à l'école, de prendre part à des activités et de fréquenter la garderie.
- Lorsqu'un enfant est vacciné contre la COVID 19, il y a une diminution du risque de conséquences graves de la COVID 19 pour l'enfant et son entourage, notamment pour les membres de sa famille et ses amis.

### COMMENT ET OÙ PUIS JE FAIRE VACCINER MON ENFANT?

- Il est facile d'obtenir un vaccin contre la COVID 19. Toute personne de 5 ans ou plus peut se présenter à n'importe laquelle de nos cliniques communautaires pour obtenir une première ou une deuxième dose. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez vous!
- Les parents peuvent prendre un rendez vous à partir de ce site Web : [Ontario.ca/RendezVousVaccin](https://Ontario.ca/RendezVousVaccin)
- D'autres cliniques seront offertes dans un quartier près de chez vous. À compter du 21 janvier 2022, des cliniques seront offertes après l'école. Vous trouverez plus de renseignements ici : [SantePubliqueOttawa.ca/VaccinCovid19Enfant](https://SantePubliqueOttawa.ca/VaccinCovid19Enfant)
- Bien des pharmacies peuvent également vacciner toute personne âgée de 5 ans ou plus.

Ceux qui administrent les vaccins sont formés pour soutenir les parents, les soignants et les enfants pendant un rendez-vous de vaccination. Ces gens peuvent répondre à vos questions et vous aider à soutenir votre enfant pendant son rendez vous.

### QUAND MON ENFANT DEVRA T IL RECEVOIR SA DEUXIÈME DOSE?

- Santé publique Ottawa recommande d'attendre huit semaines entre la première et la deuxième dose d'un vaccin à ARNm contre la COVID-19 (Pfizer/Moderna).
- La protection est plus forte et dure plus longtemps lorsque les première et deuxième doses sont administrées plus espacées.
- Si vous préférez, vous pouvez obtenir la deuxième dose de votre enfant 21 jours après la première en donnant son consentement éclairé à l'une de nos cliniques ou en appelant la province au 1-833-943-3900.

### OÙ PUIS JE OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS?

Trouvez les réponses à vos questions auprès de bonnes sources. Santé publique Ottawa et le CHEO offrent beaucoup d'information et de ressources pour aider les parents, les soignants et les familles. [SantePubliqueOttawa.ca/VaccinCovid19Enfant](https://SantePubliqueOttawa.ca/VaccinCovid19Enfant), [cheo.on.ca](https://cheo.on.ca), [kidshealthfirst.ca](https://kidshealthfirst.ca) Vous pouvez même nous appeler au 613-580-6744 et parler avec un(e) infirmier/infirmière.

Le 24 janvier 2022